



COURRIEL-CIRCULAIRE N°30 2020-05-14

OBJET : NOUVELLES EXTENSIONS DU FONDS DE SOLIDARITE

EXPERT COMPTABLE
Christelle OUVRARD

**EXPERT COMPTABLE
HONORAIRE**
non inscrit au tableau
Jean-Jacques SYMPHORIEN

CHEF DE GROUPE
Carole PASCAL



(siège social)
111 Chemin des Négadoux
83140 Six-Fours
Tél. : 04 94 10 87 30
sixfours@fac-ec.fr

Le Val Gardénias
Avenue du 11 novembre
83150 Bandol
Tél. : 04 94 90 37 32
bandol@fac-ec.fr

120 route de la Cadière
83270 St Cyr sur mer
Tél. : 04 94 26 14 72
saintcyr@fac-ec.fr

Cher(es) client(es),

Je souhaite porter à votre connaissance la parution du décret qui modifie le décret n° 2020-371 du 30 mars 2020 relatif au **FONDS DE SOLIDARITE** à destination des entreprises particulièrement touchées par les conséquences économiques, financières et sociales de la propagation de l'épidémie de covid-19 et des mesures prises pour limiter cette propagation.

- Il précise l'application du dispositif aux associations.
- **Il étend**, à compter des **pertes d'avril**, le **bénéfice du fonds aux entreprises créées en février 2020 et à celles dont le dirigeant a perçu moins de 1 500 € de pension de retraite ou d'indemnités journalières durant le mois considéré.**
- **Il ouvre le deuxième volet du fonds aux entreprises ayant fait l'objet d'une interdiction d'accueil du public qui n'ont pas de salarié et ont un chiffre d'affaires annuel supérieure à 8 000 €.**

Je vous prie d'agréer, Cher(es) Client(es), l'assurance de mes respectueuses salutations.

Le 14 mai 2020

Christelle OUVRARD
FIDUCIE AUDIT ET CONSEIL #AidonsNosEntreprises
Expert-comptable

Ollioules
EXPERT COMPTABLE
Christelle OUVRARD

CHEF DE GROUPE
Audrey SIDOTI

Bâtiment le First
114, avenue Jean Monnet
83190 Ollioules
Tél. : 04 94 63 37 02
Fax : 04 94 63 37 86
ollioules@fac-ec.fr

